



Infos

Levens

Journal d'information de la commune de Levens

Octobre, Novembre, Décembre 2015

L'édito
du
Maire

Le Conseil
municipal

Les
Actualités

Du côté du Logement
Aménagements et travaux

Les
manifestations

La Culture

Groupe « Levens pour tous »

Du côté des
écoles

L'Etat Civil

Les Commémorations

Le C.C.A.S

DOSSIER SPECIAL



Mairie de Levens
5 place de la République
06670 LEVENS
www.levens.fr



EDITO



Chères Levensoises, chers Levensois,



L'année 2015 s'est achevée dans l'horreur des attentats, elle a aussi été le témoin de nombreuses catastrophes naturelles suite aux intempéries qui ont gravement touché notre pays et notre département.

Je formule mes vœux les plus sincères aux familles des victimes, à ceux qui ont été touchés dans leur chair, à ceux qui ont tout perdu dans les violents orages de l'ouest des Alpes-Maritimes.

J'adresse tous mes vœux de santé et de prompt rétablissement aux Levensois touchés par la maladie et dans la souffrance.

2016 s'annonce comme une année riche en travaux d'équipement dont certains ont déjà débuté.

Malgré le désengagement de l'Etat, grâce à une gestion saine de nos finances, une dette maîtrisée, des économies réalisées dans tous les domaines et grâce à vos efforts, l'équipe de la majorité a fait le choix de poursuivre les investissements, de maintenir les services pour rendre votre qualité de vie encore plus agréable. La fiscalité ne bougera plus jusqu'à la fin de mon mandat.

Nous savons que ces investissements donneront un nouvel élan à notre commune au niveau de l'emploi, du logement, de l'équipement collectif et contribueront à l'embellissement de notre village.

De grands travaux seront lancés par la Métropole Nice Côte d'Azur dans le cadre des ouvrages d'eau, d'assainissement et de voirie.

Nous serons vigilants plus que jamais au respect de nos équipements publics, punirons les auteurs de dégradations et ferons preuve d'une grande fermeté quant au respect des lois de la France.

Je remercie la majorité municipale pour sa confiance et félicite, aux côtés de Madame Valérie GUIDO, Directrice Générale des Services, l'ensemble du personnel communal et métropolitain.

Que 2016 soit une année de paix et de dialogue dans le respect des libertés de chacun.

Je m'associe à mon équipe municipale, pour vous présenter, chers Levensoises et Levensois, à vous et vos familles, nos vœux les plus chers de santé, de bonheur et de prospérité.

TRÈS BONNE ANNÉE 2016

**Votre Maire
Antoine VERAN**



**La pose de la première pierre
du nouveau complexe sportif, socioculturel du Rivet
et
Présentation des Vœux le Dimanche 3 janvier 2016**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 Septembre 2015

- 1 REHABILITATION DE L'IMMEUBLE BAILET-2 RUE DU DOCTEUR FARAUT.
APPROBATION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION METROPOLE NICE COTE D'AZUR-COMMUNE DE LEVENS DU 29 DECEMBRE 2011
Vote unanime.
- 2 GARANTIES D'EMPRUNTS A LA SEM HABITAT 06 POUR LES PRETS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DESTINES A FINANCER LE PROGRAMME LOCATIF SOCIAL DU RIVET
Vote majoritaire et 6 contre.
- 3 ADHESION A LA CONVENTION UNIQUE D'OFFRE DE SERVICES PROPOSEE PAR LE CDG 06 AU TITRE DES MISSIONS FACULTATIVES
Vote unanime.
- 4 ACQUISITION DE LA PROPRIETE SISE 225 A, AVENUE GENERAL DE GAULLE. DEMANDES DE SUBVENTIONS, AU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DE L'ACQUISITION FONCIERE, AU CONSEIL DEPARTEMENTAL, A L'ETAT, A LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR POUR LA REALISATION D'UN PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX. ETABLISSEMENT D'UNE CONVENTION AVEC LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR
Vote majoritaire et 6 abstentions.
- 5 AUTORISATION DE VENDRE A LA SCI AVY, LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE E1412 AU LIEU DIT LA FANGA A LEVENS
Vote 17 pour, 3 abstentions et 6 contre.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Octobre 2015

- 1 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS CONCLUE ENTRE LA COMMUNE DE LEVENS ET L'ASSOCIATION DENOMMEE « OFFICE DE TOURISME » DE LEVENS – ANNEE 2016
Vote unanime.
- 2 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS CONCLUE ENTRE LA COMMUNE DE LEVENS ET L'ASSOCIATION DENOMMEE « COMITE DES FETES » DE LEVENS – ANNEE 2016
Vote unanime.
- 3 ANNULATION DE LA DELIBERATION N°5 DU 28 SEPTEMBRE 2015 PORTANT AUTORISATION DE VENDRE A LA SCI AVY LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE E 1412 AU LIEU-DIT LA FANGA A LEVENS
Vote 19 pour et 6 abstentions.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Décembre 2015

- 1 INTEGRATION DES DEPENSES ET RECETTES DES TRAVAUX REALISES PAR LE SIVOM VAL DE BANQUIERE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE LEVENS-EXERCICE 2015
Vote 26 pour et 1 abstention.
- 2 ACCEPTATION EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES
Vote 26 pour et 1 abstention.
- 3 BUDGET COMMUN M14 DECISION MODIFICATIVE
Vote 21 pour et 6 abstentions.
- 4 ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEILS ET DE BUDGETS AU COMPTABLE DU TRESOR AU TITRE DE L'ANNEE 2015
Vote unanime.
- 5 MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE AU SIVOM VAL DE BANQUIERE POUR DIVERS TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL INTERCOMMUNAL « LA RITOURNELLE » A LEVENS
Vote 26 pour et 1 abstention.
- 6 MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 2016
Vote unanime.
- 7 REGIME INDEMNITAIRE AU SEIN DE LA COLLECTIVITE: INSTAURATION DU RIFSEEP ET ABROGATION DE LA PFR
Vote unanime.
- 8 ADHESION ET DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT A LA FEDERATION DES COMMUNES FORESTIERES
Vote unanime.
- 9 DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE SUR DEUX PARCELLES COMMUNALES CADASTREES AE 527P ET AE 66P SITUEES AU LIEU-DIT LA MADONE ET CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ABA APPRENDRE AUTREMENT
Vote 21 pour, 1 contre et 5 abstentions.
- 10 ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS RECEVANT DU PUBLIC-ELABORATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMEE (Ad'AP) DE LA COMMUNE DE LEVENS-APPROBATION
Vote unanime.

Du côté du CCAS



Le Musée des Gueules Rouges retrace l'histoire de l'activité minière, industrie qui a fortement marqué et façonné le territoire. Il relate également l'histoire de ces hommes qui travaillaient dans des conditions éprouvantes et rentraient chez eux couverts de poussière rouge de bauxite, ce qui leur a valu le surnom de "Gueules Rouges".



Une après-midi récréative

Le Jeudi 22 Octobre 2015, à la salle Fuon Pench, les Levensois, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif. Ces retrouvailles donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.

La 1^{ère} Adjointe Michèle Castells, les Adjointes Monique Degrandi, Ghislaine Ernst et tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli les convives qui ont répondu positivement à l'invitation.

L'après-midi s'est déroulée dans une excellente ambiance, grâce à « Cricri » qui a assuré une animation de qualité autour d'un copieux goûter.



Samedi 12 décembre 2015, a eu lieu le repas de Noël du CCAS offert par la commune. Les seniors, au nombre de 153, se sont retrouvés autour du repas préparé par Le Mas Fleuri et agréablement animé par M Jean Pierre LANFRANCA. 275 paniers garnis ont été offerts à ceux qui n'ont pu partager ce moment.



Nous vous rappelons que depuis plusieurs années, Jean-Claude Ghiran, Conseiller municipal de Levens collecte les bouchons en plastique d'EAU, de SODA, de LAIT*.... Ces bouchons sont ensuite déposés à l'association « Les Bouchons d'Amour » à Nice. Une fois revendus à un fabricant de palettes plastiques recyclables, l'argent récolté par l'association permet d'acheter du matériel handisport, d'améliorer les conditions de vie des personnes à mobilité réduite et d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

En déposant vos bouchons en mairie de Levens ou à l'école maternelle vous faites un geste en faveur des personnes handicapées et un geste en faveur de l'environnement.

***Les bouchons acceptés sont :**

- les bouchons alimentaires : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- les bouchons de cosmétiques : déodorants, laque, parfum...
- les bouchons de produits d'hygiène : dentifrice, shampoing, produits douche...
- les couvercles en plastique : chocolat et café en poudre, moutarde...
- divers : les boites de pellicule photos, les oeufs Kinder...

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit. A noter que la colle utilisée par les fabricants est à base d'hévéa, ce qui est tout à fait compatible avec le recyclage.

ATTENTION: les bouchons ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre.

Les bouchons REFUSÉS sont :

- les bouchons de produits chimiques hautement toxiques
- les bouchons de sécurité : détergents...
- les bouchons de médicaments



Une retraite bien méritée !!

C'est en Mairie, dans la Salle des Mariages, le mercredi 4 novembre, qu'Antoine Veran, Maire de Levens, accompagné du personnel municipal, des Adjointes et des Conseillers municipaux, a tenu à honorer Mme Corinne Saver à l'occasion de son départ à la retraite.

Ses collègues auprès desquels elle a travaillé durant ces vingt dernières années ont également tenu à être présents pour ce moment convivial.

Monsieur Le Maire a retracé son parcours professionnel depuis 1995 au sein de la commune. « Corinne, une personne très appréciée de tous, discrète que je félicite et remercie aujourd'hui pour la régularité de son service ainsi que la qualité de son travail » a tenu à souligner Antoine Veran.

Une retraite bien méritée que chacun a souhaitée la plus longue possible. Une nouvelle période de vie dont Mme Saver va pouvoir profiter auprès de ses proches, et notamment de ses petits-enfants. Voilà de sympathiques activités qui l'attendent dorénavant.

Le Maire a eu également le plaisir de lui remettre une très belle composition florale, des cadeaux ainsi qu'une collecte au nom de ses amis, collègues et Élus.

L'heureuse retraitée n'a pas manqué de remercier chaleureusement les participants et s'est dite "très touchée par toutes ces attentions". Ce moment plein d'émotion s'est achevé autour d'une magnifique réception en son honneur.



Déguster le fruit au verre

D'octobre à novembre, Serge Moglie accueille les particuliers à la distillerie communale de Levens, et partage avec eux sa passion pour cet art.

La distillerie communale de Levens a repris son activité saisonnière. Dès sept heures du matin, Serge Moglie est à pied d'œuvre pour exercer son art. L'accueil est chaleureux, il explique avec passion la technique de distillation.

Le sourire, la qualité et le service clients

La première chose à faire, est de prendre rendez-vous. Serge s'occupe de toutes les formalités douanières. Le jour "J", il suffit d'apporter la matière, la distillation se fait directement et l'eau-de-vie est prête.

« *Je distille principalement du raisin, mais aussi la poire et bien d'autres fruits* », explique Serge.

Dans un premier temps, les fruits fermentés sont déversés dans un alambic en cuivre.

« *Il n'y a aucun mélange entre les fruits des usagers, j'accepte même des petites quantités, chacun repart avec l'eau-de-vie issue de ses propres fruits* ».

Durant les quelques heures de cuisson au bain-marie, les vapeurs qui se dégagent de cette cuisson vont passer dans un serpentin d'eau glacée et vont se condenser pour former un flegme. C'est ensuite que tout son savoir-faire de distillateur intervient et qu'il va ramener l'eau-de-vie à la teneur en alcool désirée par le client, au degré près.

Le rendement en eau-de-vie varie d'une année à l'autre, suivant l'état de maturité des fruits, leur richesse en sucre et les conditions dans lesquelles la fermentation s'est opérée.

Toujours de bonne humeur, Serge vous accueille avec le sourire, et grâce à son savoir-faire, il est possible de retrouver la saveur des fruits dans un verre. « **Pour terminer de manière savoureuse les repas de fête et sans oublier de consommer avec modération** ».

Alexandre AMETIS



De gauche à droite: Victor INNOCENTI, retraité « l'ancien distillateur » et Serge Moglie la relève.

Baby-Gym

Des bouts de choux de quelques mois y développent leurs capacités motrices dans la joie et la bonne humeur.



Sourires sur les frimousses les petits sportifs Levensois sont prêts à commencer leur séance de baby-gym. Accompagnés par leurs assistantes maternelles volontaires et motivées et les animatrices du RAM, ils effectuent en toute sécurité des parcours moteurs: ça grimpe, saute, roule... sous l'œil bienveillant de Fabien BASBORD, animateur au Service des Sports du SIVOM.

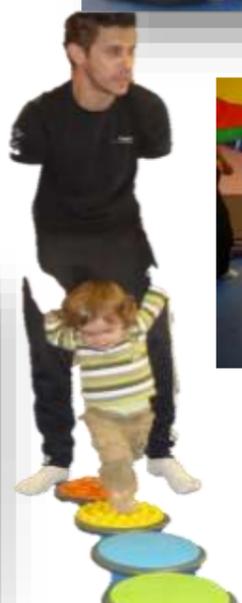
Organisée par le Relais d'Assistants Maternels du SIVOM Val de Banquière et sous l'impulsion de toute l'équipe de Virginie ESCALIER, Directrice, cette activité ludique et sportive est centrée sur le développement physique et le bien-être de l'enfant afin de favoriser la rencontre et le partage avec d'autres petits copains.

Regroupées sous l'intitulé «Les matinées du Relais», des animations sont proposées tout au long de l'année aux assistantes maternelles de Levens qui souhaitent faire partager aux enfants qui leur sont confiés, de joyeux moments collectifs dans une ambiance détendue et conviviale (atelier d'éveil, « contes et histoires », peinture...).

D'autres intervenants (poterie, éveil musical...) participent aux matinées du Relais, proposant ainsi à tous les enfants accueillis des activités diversifiées de qualité.

Ces temps d'animation ont lieu une fois par semaine, le mardi ou le jeudi en alternance, soit à la ludothèque communale, soit dans la salle polyvalente sous la crèche.

Il est certain qu'avec leurs dynamiques assistantes maternelles, les petits Levensois seront accueillis chaleureusement pour vivre ensemble des instants amicaux.



Savoir+:

Sivom Val de Banquière - Service de la Petite Enfance

21, boulevard du 8 Mai 1945
06730 Saint-André de la Roche
Tel : 04 92 00 50 53
www.sivomvaldebanquiere.fr

Relais d'Assistants Maternels

04 92 00 50 53 / 06 11 21 38 92

Virginie ESCALIER, responsable du Relais
2 Rue du Ghet, Résidence «La Laupia» 06730 St André de la Roche

Actualités

Depuis quand est ouverte cette structure ?

La Maison du Département de Plan du Var a été inaugurée le 1er août 2006.

Quels sont les horaires d'ouverture ?

La MDD est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et je tiens à préciser sans interruption pour faciliter l'accueil des usagers.

Combien êtes-vous à travailler ici ?

Nous sommes 3, Mmes Aurélie MARIA, Sandrine MORELLE et moi-même Nadine LIMA en qualité de Responsable d'accueil.

Quelles sont vos missions ?

Nous sommes un « CENTRE DE PROXIMITE » réunissant les missions d'accueils, de conseils, d'orientations, d'assistances administratives vers les structures partenaires, l'accès à l'administration électronique avec un système visiophonique mis à la disposition du public souhaitant être mis en relation avec les partenaires ainsi que les services du Département ainsi qu'un accès internet public pour effectuer les démarches informatiques: un signe fort de polyvalence.



Permanence CPAM en rendez-vous



Bien sûr retrouvez toutes les infos sur :

www.departement06.fr

ou
Maison du Département - Plan-du-Var
Adresse: 368, avenue Porte des Alpes
(RD 6202)
06670 Plan-du-Var
tel: 04.89.04.35.00

La Maison du Département (MDD) de Plan du Var est l'une des 8 que compte les Alpes-Maritimes. Ces lieux sont conçus et voulus comme des portes d'entrées de proximité vers les services du Conseil Départemental et autres.

Pour en savoir plus, accompagné de Michèle Castells, 1ère Adjointe, je suis allé à la rencontre Mme Nadine LIMA, Responsable :



Au cours de notre échange, plusieurs usagers sont venus pour des changements de cartes grises. Je ne comprends pas, ceci relève normalement d'un service de l'Etat donc de la Préfecture ?

Oui, vous avez tout à fait raison, la Préfecture des Alpes-Maritimes a signé une convention avec le Département des Alpes-Maritimes précisant que les Maisons du Département étaient en mesure de réceptionner les demandes concernant les cartes grises et les permis de conduire.

Vous êtes extrêmement sollicitée: l'accueil des usagers, le téléphone sonne, pas le temps de chômer ?

Vous avez la preuve en direct, la réactivité, la polyvalence, une culture administrative poussée, je passe de renseignements sur dossier personnel CAF à une carte grise puis à une demande de conseil juridique. Pour vous donner une idée, nous avons traité à Plan du Var en 2014, 10011 démarches.

Dans vos missions, vous avez parlé de visiophonie ?

Nous sommes dotés d'un bureau avec borne visio dans lequel vous pouvez vous isoler pour maintenir la confidentialité. 2 types de visiophonie:

✓ sur rendez-vous: Défenseur des droits, ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), mission locale, AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), CIO (Centre d'Information et d'Orientation), ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

✓ sans rendez-vous : Chambre des Métiers, MSA, RSI, Impôts. Depuis le mardi 1er septembre 2015, vous pouvez être mis en relation avec un conseiller de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (permanence physique de 9h à 13h et de 14h à 16h).

Un usager rentre dans la Maison du Département, nous nous présentons et nous lui demandons :

Que pensez-vous de cette structure ?

« Ce que j'en pense ? C'est une satisfaction pour les habitants de nos vallées. Ce service à notre disposition nous évite les déplacements sur Nice et nous facilite les démarches. Que du bonheur !! ».

Mme Lima, quelles sont les autres maisons du Département aux alentours ?

Les MDD la plus proche est située à Saint-André de la Roche et pour les plus éloignées Roquebillière et Saint-Martin-Vésubie et Saint Sauveur sur Tiné.

Pour conclure, Mme Lima 2 mots ?

Merci à vous pour votre visite. Que les usagers n'hésitent pas à franchir la porte de la MDD, ils seront accueillis avec grand plaisir. Et n'oubliez pas de nous transmettre des « Infos Levens » que nous mettrons à disposition des usagers.

Alexandre AMETIS

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La Sous-Préfète Nice Montagne en visite



De gauche à droite: Jean-Michel Maurel Maire de Duranus, Michèle Castells, 1^{ère} Adjointe, Véronique Laurent-Albesa, Sous-Préfète, Antoine Veran, Maire de Levens, Jean-Claude Ghiran, Conseiller, Valérie Guido, Directrice Générale des Services, Jeannine Planel, Conseillère et Ghislaine Ernst, Adjointe.

Mme Véronique Laurent-Albesa, Sous-Préfète Nice-Montagne, s'est rendue à Levens vendredi 13 Novembre 2015 pour rencontrer l'équipe municipale et évoquer les dossiers à enjeux de la commune. Monsieur Jean-Michel Maurel Maire de Duranus, était présent.

Elle a été accueillie par M. Antoine Veran, Maire de Levens, les adjointes Mmes Michèle Castells, Ghislaine Ernst, les Conseillers municipaux Mmes Jeannine Planel, Danièle Tacconi, Jean-Claude Ghiran ainsi que Mme Valérie Guido, Directrice Générale des Services, et M Alexandre Ametis Chargé de communication de la commune.

Le Maire a également tenu à présenter Mme Corinne Saver à Mme la Sous-Préfète qui lui a souhaité une heureuse retraite en la remerciant pour son investissement dans la collectivité pendant 20 ans.



Le recensement de la population est de retour.

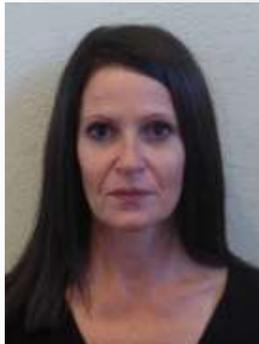
C'est en Mairie de Levens, qu'Antoine Veran, Maire de Levens, Lydie Kalanquin, Directrice des Ressources Humaines, Valérie Guido, Directrice Générale des Services, Valérie Giordano et Caroline Hoël ont rencontré les agents recenseurs pour une réunion d'information.

Du 21 Janvier jusqu'au 20 février 2016 inclus, chacun des foyers de la commune va recevoir la visite d'un des huit agents recenseurs recrutés par la mairie accompagnés dans cette tâche par Valérie Giordano, agent coordinateur.

« Ce sont les huit seules personnes habilitées à venir visiter les habitants et à recueillir les informations, note Antoine Veran, Maire. Elles sont tenues au secret professionnel. Elles disposent d'une carte tricolore officielle, avec photo, cachet de la mairie et signature du maire. »

En cas de doute, prendre attache avec la mairie (04 93 91 61 10).

« Cette démarche est rendue obligatoire par la loi. Les informations recueillies sont traitées de façon confidentielles par l'Insee ».



Du côté du logement

« Les Maisons du Rivet, premières livraisons en septembre 2016 »

Habitat 06 maître d'ouvrage construit actuellement dans le quartier du Rivet, Route de Duranus, un ensemble immobilier « Les Maisons du Rivet » constitué de vingt-neuf logements dont 17 en locatif social et 12 divisés en neuf appartements et trois maisons individuelles, ces derniers étant en accession à la propriété, du T3 au T4 avec au minimum un stationnement chacun.



L'ensemble de ces appartements sera distribué par des passerelles, coursives, escaliers qui permettront un accès individualisé à chaque résident.

Les appartements sont conçus comme des «semi-collectifs » permettant ainsi une convivialité tout en respectant une intimité nécessaire à chacun. Chaque logement dispose aussi d'une terrasse ou d'un jardin privatif.

Les prix des appartements à la vente soulignent « Primo Habitat 06 » sont abordables et permettent un logement à prix réduit.

Il faudra compter pour une maison T4 en duplex 268 252€, pour les appartements en T3 à 215 029€ et T4 à partir 236 182€ hors frais de notaire, frais de dossier et dans la limite des stocks disponibles sous réserve de solvabilité.

L'accession à la propriété d'un logement neuf peut s'effectuer via le Prêt Social Location-Accession (PSLA). Ce dispositif permet de devenir propriétaire au cours ou à l'issue d'une période locative. Pendant cette période qui peut aller jusqu'à deux ans, le locataire s'acquitte d'un loyer (la redevance). Ce loyer comporte une part correspondant à l'indemnité d'occupation de son logement et une part acquisitive constituant une épargne qui sera déduite du prix de vente final de l'appartement. À l'issue de cette période, le locataire peut devenir propriétaire de son logement.

Les acquéreurs bénéficieront d'avantages exclusifs :

- Possibilité de mobiliser un Prêt à Taux Zéro et un Prêt 1% logement
- Une TVA réduite à 5,5% au lieu de 20%
- L'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans soit 8 000€ d'économie (Moyenne pour un T3 dans le département)
- Une garantie de rachat du logement au prix de vente pendant 5 ans à partir de la date de levée d'option.

Les partenaires de l'opération sont la Mairie de Levens, Le Conseil Départemental et la Métropole Nice Côte d'Azur.

INFORMATIONS : RONCHI Véronique / 04.92.26.16.05 / www.PRIMOHabitat06.fr



Aménagements et travaux



Rénovation de l'aire de retournement

Aménagements et travaux

Vendredi 30 Octobre 2015 Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, a visité le chantier d'aménagement de voirie en cours de réalisation sur la Route Métropolitaine 19 et celui de la station d'épuration de Levens, en présence de Caroline Migliore, Conseillère départementale, Antoine Véran, Maire de Levens, Président de la commission Développement rural et couverture numérique du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur et de Hervé Paul, Maire de Saint-Martin-du-Var, Président de la commission Eau, Assainissement et Energie de la Métropole Nice Côte d'Azur.

• D'un montant de 542.376 € TTC à la charge de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la commune, les travaux d'aménagement de voirie sur la Route Métropolitaine 19 permettront de rétablir le gabarit des voies de circulation en permettant le croisement des bus et poids-lourds, de sécuriser les cheminements piétons, d'optimiser le stationnement, d'améliorer la sécurité aux abords du Grand Pré et enfin de qualifier l'entrée de l'agglomération.



Ce chantier, d'une durée prévisionnelle de 15 mois, pour un montant global de 3.691.645 €HT à la charge de Métropole Nice Côte d'Azur comprenant une subvention de l'Agence de l'Eau, permettra notamment d'augmenter la capacité de la station, passant de 3.000 équivalents-habitants à 6.350.



VISITE DES CHANTIERS DU GRAND PRÉ ET DE LA FUTURE STATION D'ÉPURATION



• Avec la station d'épuration de Levens qui traite les effluents domestiques des quartiers du Rivet et de la Gumba, La Métropole Nice Côte d'Azur poursuit son engagement de restructuration en matière d'assainissement sur son territoire. Après sa mise en service en 1977, il était nécessaire d'engager un programme de réhabilitation et d'extension de cette station pour répondre au mieux aux nouveaux enjeux environnementaux et aux ambitions de la commune. De plus, cette station permettra le traitement des matières de vidange et des boues externes provenant des stations d'épuration de Saint-Blaise et de Duranus.



Du côté des écoles



LEVENS



La semaine du goût

à l'Ecole élémentaire « St Roch ».

Lundi 12 octobre 2015, dans le cadre de la semaine du goût, occasion de faire découvrir de nouvelles saveurs aux élèves, l'école élémentaire Saint Roch a accueilli un intervenant de notre prestataire la SNRH le Chef Jim DALMAZIR. L'accent a été mis sur les pains, les fromages et les desserts.

Les élèves ont pu déguster au menu des fromages avec un pain au sésame et participer à l'élaboration de gâteaux roulés pour le plus grand bonheur de tous.

Par le biais de cette animation, le Chef a ainsi pu transmettre ses connaissances sur des produits raffinés utilisés par les plus grands chefs cuisiniers, et surtout bons pour la santé.

Chaque élève est reparti avec le sourire et pour certains le souhait de ramener le Chef à la maison !!.



Visite de l'exposition de Michèle Grosse par la classe de moyenne section au Portal:



Découverte des œuvres de cette artiste levensoise, enfant du pays, découverte de ses techniques d'expression (origami, pliages, tissages, graphisme d'inspiration japonaise) pour s'en inspirer et travailler ensuite à l'école « A la manière de Michèle Grosse ».



Cadeau de fin de visite: Michèle a offert à chacun des visiteurs, petits et grands, un petit oiseau en origami porte-bonheur.



Des radis « extraordinaires » dans le jardin potager de l'école....



Spectacle de Noël offert par la municipalité: "Tchico" de la compagnie "Les 3 Chardons"

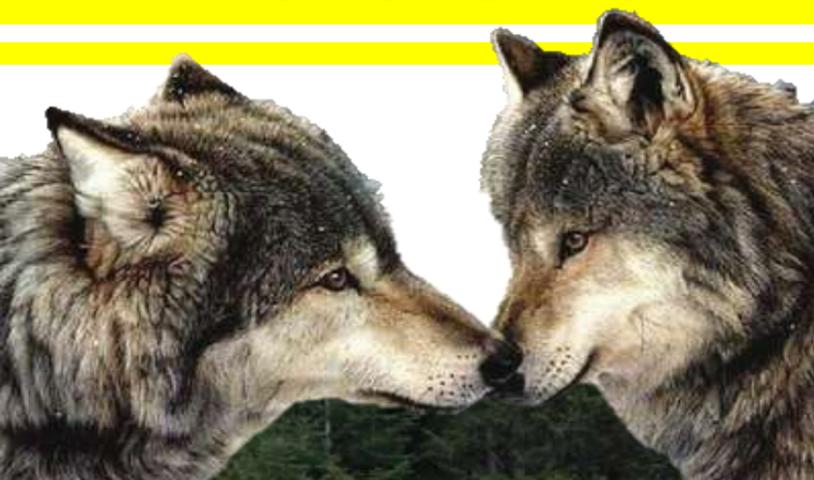


Visite de la chocolaterie Marcellin par la classe de grande section



Du côté des écoles

« Séjour en Classe rousse »



Grâce à la participation financière de la Mairie, du Conseil départemental et des parents, les enfants de la grande section de Ghislaine BICINI ont pu vivre une expérience inoubliable et ont passé 12 jours à l'Ecole départementale de la Colmiane: vivre ensemble, découverte du milieu montagnard, de sa faune et de sa flore, étaient au programme.



Classe rousse à la Colmiane : le départ

La Colmiane: au Parc à Loups avec Michèle



La Colmiane : dans le Parc du Mercantour avec Patricia



la Commémoration du 11 novembre à La Bolline.



Les élèves de la classe sont allés chanter des chants de Noël à l'EHPAD: moment d'échange intergénérationnel très apprécié par tous. Bravo au chef d'orchestre Emma PLANQUES !!



Les enfants des « NAP » ont déposé leur lettre au Père Noël

Les Manifestations

LOTO

Carton plein !!



Le samedi 7 novembre, le loto du Comité des Fêtes s'est déroulé de la meilleure façon réunissant près de 200 participants. Le Comité avait préparé des lots pour 6 parties. Belle soirée studieuse pendant le jeu mais aussi festive et gourmande avec la dégustation de châtaignes grillées accompagnées de cidre !.

Soirée Moules Frites

C'est à guichets fermés que s'est déroulée la Soirée Moules Frites organisée par le Comité des Fêtes, le samedi 21 Novembre 2015 dans la salle du Rivet.

Recette du succès:

- 230 convives
- 240 kg de moules
- 130 kg de frites
- Un orchestre « Lu Rauba Capèu »

Mélanger le tout et vous obtenez une ambiance éclatante !!!

De quoi faire satisfaire tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée, Pour le plaisir des nombreux participants.



De gauche à droite: Eric BICINI, Président du Comité des Fêtes, Serge TACCONI, Bénévole, Alexandre AMETIS, Vice-président et Sylvain CASAGRANDE du groupe « Lu Rauba Capèu »



Fête et Célébration de l'Immaculée Conception Vierge Marie.

Le 8 décembre 2015



Organisée au profit des élèves des écoles du village, la bourse d'hiver, s'est déroulée dimanche 29 novembre 2015 toute la journée dans la salle du Rivet. Un bilan s'impose. Le point avec Nathalie ALTAVILLA, Présidente de l'association.



Quel est le bilan de cette journée ?

« Je suis ravie... Le bilan de cette journée a été plus que positif. De très nombreux visiteurs et acheteurs sont venus tout au long de la journée. Les exposants ont été pleinement satisfaits de leurs ventes qui se sont déroulées dans une réelle et bonne ambiance. Nous avons accueilli 30 exposants. Un vrai succès ».

Qu'est-ce qui explique ce succès ?

« La forte publicité faite autour de l'événement par le biais d'internet, les réseaux sociaux, les affiches déposées dans les commerces de la commune... mais aussi, par le bouche-à-oreille. Les membres actifs de l'association ont tous généreusement œuvré pour que cette journée soit une réussite ».

Monsieur Le Maire Antoine Veran, Madame Ghislaine Bicini, Adjointe au Maire ont complimenté et remercié les organisateurs bénévoles qui œuvrent toute l'année pour aider les enfants par diverses animations.

Pour quelles raisons organisez-vous cette action ?

« Les gens achètent de plus en plus des produits d'occasion dits de seconde main, les prix très bas pratiqués par les exposants restent très attractifs et très largement en dessous des prix pratiqués sur internet. Les familles du canton peuvent ainsi trouver des jouets et des vêtements en bon état pour une somme modique. Ce moment convivial de partage est organisé au profit des élèves des écoles maternelle et élémentaire du village. Grâce à toutes les actions que nous réalisons, nous allons remettre un chèque de 90€ à chacune des 21 classes des écoles. Les enseignants s'en serviront pour acheter du matériel pédagogique et éducatif. »

Quels sont vos projets ?

« Nous continuerons les goûters bio, prochainement une vente de galettes des rois, notre récolte de livres au profit des bibliothèques des classes, et bien plus encore mais pour le moment je ne souhaite pas divulguer d'informations tout est cours de concrétisation. Rejoignez nous : aipel06670@gmail.com »



Les Manifestations



ZUMBA



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
LEVENS
4 ET 5
DECEMBRE
2015



Bravo aux associations qui ont participé à la réussite de ce TELETHON 2015 ainsi que les nombreux Levensois qui sont venus participer aux différentes activités.

Un grand merci aux sections VTT, TRIAL, EQUITATION, KUNG FU de l'AMSL, à Suzanne, Sandy, Marlène de la salle Vie-Forme d'avoir animé les cours de zumba et de barre à terres, Monsieur Giardina, aux pompiers de Levens, et au Comité des Fêtes pour leur participation active et leur investissement.

Merci également aux donateurs comme l'UNC et les Cavaliers de la table ronde pour leur générosité.



Les Manifestations

Réussite et bonne humeur !!

C'est ce qu'on retiendra de l'édition 2015 du « Christmas Market » organisé par l'association « LEVENTI », qui a vu un nombreux public défilé parmi les étals des exposants toute la journée du dimanche 13 décembre.

Une vingtaine d'exposants s'est partagé l'espace du Foyer Rural: textiles, jouets, gastronomie, bijoux, produits du terroir, œuvres artistiques se disputant les faveurs du public. En prime, une tombola et comme gain un beau panier garni...

Monsieur Lemarié, Président de Leventi a exprimé sa profonde gratitude, à tous les bénévoles pour ce premier marché de Noël.

« C'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous comptons dans nos rangs et bénéficions de votre dévouement et de votre générosité. Merci de nous consacrer ainsi votre temps libre. Nous espérons pouvoir encore avoir la joie de compter sur votre présence parmi nous pour nos prochaines manifestations. Merci aux exposants pour cette journée extraordinaire... »

Christmas Market



Les habitués du clos de boules des Traverses se sont retrouvés autour d'un petit verre de l'amitié pour clôturer la fin d'année 2015.



Ils ont fait péter le bouchon !!



Session niçoise « SPECIAL Noël »

Dans une ambiance décontractée, la Session Nissarda un évènement gratuit pour tous, où l'on chante, on danse, on rit, on partage, on mange dans la joie et la bonne humeur (le 3^e samedi de chaque mois 19h au Foyer Rural)



Les Manifestations

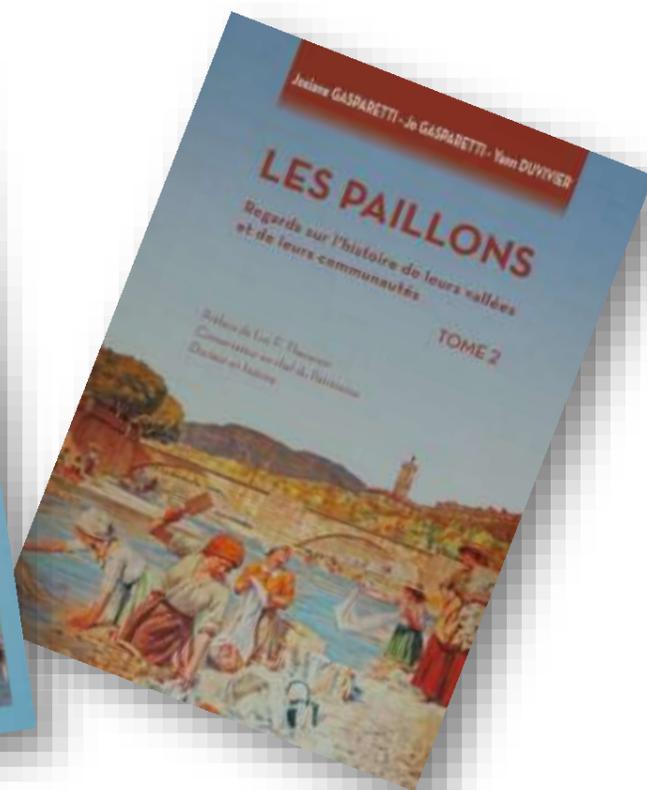
C'est en 2012 et 2013 que Jo et Josianne Gasparetti, aidés de Yann Duvivier publient deux opus sur le Paillon, sa vallée et ses communes. Les ouvrages rapidement épuisés, restaient introuvables. C'est avec l'aide financière de Jean-Claude Giardina que de ces livres sont réédités.

Fraîchement sortis des presses de l'imprimerie Trulli à Vence, les deux opus font découvrir 40 années d'histoire sur la partie haute de la vallée avec un chapitre important sur la commune de Levens. Richement documentés et illustrés, ces livres rappellent des souvenirs aux Anciens et permettent aux plus jeunes, de connaître leur lieu de vie.



Jean-Claude Giardina, Thierry Mize et Jo Gasparetti

Les deux tomes sont en vente à la Maison du savoir-faire, SAS Babi, 201 Avenue Général de Gaulle 06670 Levens
07 83 86 04 34
sasbabi06@gmail.com
Ils peuvent être consultés à la bibliothèque municipale



15 ans déjà ! Joyeux anniversaire à l'Ensemble vocal de Levens.

L'ensemble vocal de Levens a été créé en 2000, il y a 15 ans. Emma Planques en a présidé la destinée jusqu'en 2010. Il est aujourd'hui sous houlette de Pierre Baillet. Sylvère Bourges en est le chef de chœur depuis la création.

Les membres de cet ensemble à voix mixtes sont tous animés d'une passion pour le chant, passion qu'ils font partager à leur public grâce à la rigueur, au professionnalisme et à l'enthousiasme de leur chef de chœur.

Sous sa direction sont interprétées des pièces majeures du répertoire vocal de Haendel, Haydn, Mozart, Saint-Saëns, Vivaldi,...a cappella, ou accompagnées par un piano, un orgue ou un orchestre, et parfois avec des solistes. Des œuvres traditionnelles de France et du monde sont aussi à son répertoire : ballades nées dans les îles Britanniques, Negro spirituals, Noël de France et d'ailleurs...

L'ensemble vocal se produit à Levens et dans de nombreuses autres communes du département, il a participé aux concerts du château à Tourrette-Levens, au Festival Franz Liszt Côte d'Azur, il se produira à l'opéra de Nice en 2017, où il a déjà chanté en 2014. Il est souvent invité à des rencontres interchorales.



Pour fêter cet anniversaire lors de ce concert de Noël, un public nombreux a pu apprécier également Amy Blake, soprano, Matthieu Peyrègne, contre-ténor, Pascal Terrien, baryton et Stéphane Eliot à l'orgue, Ivana Baranova, Claire Depouhon, violon, Ines Lopez, alto, Sandrine Bourges, contrebasse, Christine Crespy, Michelle Rodriguez, flûte, Christine Wageman, Jean-François Poullot, hautbois dans un programme de circonstance :

La Nuit (Rameau)
La gloire de Dieu (Beethoven)
Noël ancien (Praetorius)
Minuit! Chrétiens (Adolphe Adam)
Maria Mater Gratia (Fauré)
Choral du veilleur (extrait de la cantate n°140 de Bach)
Uns ist ein kind geboren (cantate n°142 de Bach)
Sous les verts sapins (Sweelinde), Stéphane Eliot au grand orgue
Adeste fideles (John Reading), Pascal Terrien
Benedictus (Saint-Saëns), Amy Blake, Pascal Terrien
Et misericordia (Bach), Amy Blake, Matthieu Peyrègne
Rejoice greatly, o daughter of Zion (Handel), Amy Blake
Entre le boeuf et l'âne gris, Pascal Terrien
Have yourself a little merry Christmas (Hugh Martin et Ralph Blane), Matthieu Peyrègne

Le passage de Papa Noël



Plan du Var



LA MATERNELLE



Le Père Noël a fait une arrivée remarquée

À Levens, le Père Noël ne se déplace pas dans un traîneau tiré par des rennes. Il est venu rendre visite aux enfants dans une calèche attelée à un splendide Comtois et accompagné par trois lutins. Lorsque l'attelage s'est arrêté sur la Place, l'excitation était à son comble pour tous les enfants qui l'attendaient. Au moment de faire la bise à Papa Noël ou de répondre à ses questions, certains étaient très à l'aise, d'autres un peu intimidés. Et en récompense, friandises et chocolat chaud offerts par l'association « Les Cavaliers de La Table Ronde ».



1^{ères} Rencontres départementales du Tourisme.

Thierry Mieze, adjoint au maire de Levens, président de l'Office de Tourisme et Patrice Miraglia, conseiller municipal et membre du conseil d'administration de l'Office de Tourisme ont assisté aux 1^{ères} Rencontres départementales du tourisme au Palais des Congrès de Juan les Pins.



Elles sont à l'initiative du Département des Alpes-Maritimes en partenariat avec le CRT Côte d'Azur. Les 1^{ères} Rencontres départementales du tourisme se sont tenues le lundi 30 novembre 2015 sous la présidence d'Eric Ciotti, Député, Président du Département des Alpes-Maritimes, de Jean Leonetti, Député Maire d'Antibes - Juan-les-Pins, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia - Antipolis, David Lisnard, Maire de Cannes, Vice-Président du Département des Alpes-Maritimes, Président du Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur et de Bernard Kleynhoff, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur.

Festivals, expositions, épreuves sportives, les touristes en redemandent ! Cela tombe bien puisque événementiel et créativité font partie intégrante de l'ADN de la destination Côte d'Azur.

La valorisation touristique, la mise en marché des événements sportifs, culturels et grandes expositions, sont les thèmes abordés lors de ces rencontres. Tourisme, sport et culture interagissent.

Quels enjeux pour une nouvelle Côte d'Azur ?
 Comment favoriser les partenariats entre trois mondes, le tourisme, le sport et la culture ?
 Quelles bonnes pratiques de mise en tourisme ?
 Quelles stratégies numériques et virales pour créer le buzz autour des événements ?

Autant de questions qui ont alimenté les débats de ces 1^{ères} Rencontres.

Thierry Mieze
 Adjoint au Maire
 Délégué au Tourisme
 Président de l'Office de Tourisme de Levens

TOURISME CULTUREL OBSERVATOIRE DU TOURISME DE LA CÔTE D'AZUR

La culture est une dimension fondamentale pour le tourisme, tant au niveau des pratiques qu'en terme d'image, la composante culturelle dans l'image d'une destination contribuant fortement à la décision du séjour. Il est difficile de définir précisément le segment du tourisme culturel. Sur la Côte d'Azur, les segments urbains, balnéaires et culturels sont intimement liés. L'offre "culturelle" est largement répartie sur le territoire, depuis les opéras de Nice et Monaco jusqu'aux chapelles baroques du haut pays niçois, en passant par les itinéraires thématiques comme la "Côte d'Azur des peintres". Si la motivation exclusivement "culturelle" des visiteurs reste difficile à établir, il est fréquent qu'un séjour inclue au moins une visite à un musée, monument ou site. En revanche les autres pratiques culturelles restent peu fréquentes. Il faut souligner l'importance des grands festivals azuréens: festival du Film de Cannes, festivals du jazz de Juan et Nice... ainsi que de quelques manifestations phares, notamment le Carnaval de Nice (500 000 spectateurs dont 180 000 payants) et la Fête du Citron à Menton. Globalement, environ le dixième de la clientèle touristique de la Côte d'Azur a une motivation à forte dominante culturelle, soit 5-6% des Français (300 000 séjours "culturels") et 15-18% des étrangers (800 000 séjours).

LES ARTISTES DE LEVENS

amateurs et professionnels



Du 7 novembre 2015 au 31 janvier 2016 afin de terminer en beauté le programme 2015, la Maison du Portal accueille pour la quatrième fois les œuvres des artistes amateurs et professionnels qui résident dans la commune de Levens.

L'exposition des artistes de Levens et ce bouquet final permettent de découvrir des artistes amateurs et professionnels avec leurs sensibilités différentes. La palette présentée joue sur la variété des techniques et des styles. Des matériaux divers et des œuvres de format très différents participent à la diversité de cette exposition. Peinture, aquarelle, dessin, photographie, mosaïque, poésie, livre d'artiste s'offrent à nos regards impatients, à nos éloges encourageants ou à nos critiques constructives.

PROGRAMME 2016

23 avril – 26 juin
vernissage 30 avril 17 h

Barbara Soia, sculpteur
Andrea ALBORNO, photographies

7 et 8 mai 18 h

Concert de PIANO à Levens,
Cyril HUVE,

2 juillet – 2 août
vernissage 2 juillet 18 h

Michel SARTOR,
encre de chine de la tradition Zen
Jean-Pierre Augier, thème famille, les âges de la vie...
Levens d'un temp et de deman, « 20ans déjà »

6 août – 11 septembre
vernissage 6 août 18 h

Richard CAIRASCHI, PEINTURES ET TOILES DE COUGOURDONS
Frédéric de FAVERNEY, photographies
Atelier Patchwork AMSL « Le log cabin.....en liberté »
Pierre LUCIANO, peintures

17 septembre – 20 novembre
vernissage 17 sept 18 h

Élisabeth ROUX, tapisseries haute lice,
Daniel VAN CUTSEM, gravures
originales, « Passions croisées »

26 novembre – 29 janvier 2017
vernissage 26 novembre 17 h
Florent DUBREUIL, photographies
« Villages sous les étoiles »



Maison du Portal. Saison 2016.



Philippe Frache-d'Arco
« DE VISU ou le Parcours intime d'un Carnaval. »
Du 6 février – 17 avril 2016

Levens peut s'enorgueillir de compter parmi les siens de « Grands Noms » du Carnaval de Nice.

La Maison du Portal vous propose de découvrir ou redécouvrir cet univers féérique du Carnaval d'hier et d'aujourd'hui au travers des photos et de la collection privée de films d'archives, musiques de Philippe Frache-d'Arco ainsi que les créations de la Famille Povigna. Durant l'exposition, de nombreuses activités en partenariat avec les scolaires et le Comité des fêtes de Levens seront proposées.

Philippe Frache-d'Arco est musicien contrebassiste de formation classique. En 1981, il obtient le Grand Prix de contrebasse du conservatoire de la ville de Nice. Devenu ingénieur acousticien et musicothérapeute, il est aussi photographe et réalisateur.

De 2006 à 2008 il réalise la musique du Carnaval de Nice. C'est en 2009 qu'il conçoit le contenu images et le Direct-live du carnaval de Nice, cela jusqu'en 2015.

Vernissage Samedi 6 février 17 h 00

ENTRÉE LIBRE

Samedis, dimanches et jours fériés de 14 h 30 à 17 h 30
Maison du Portal,

1, Place Victor Maseglia 06670 LEVENS : 04 93 79 85 84

Office de Tourisme : 04 93 79 71 00 www.lamaisonduportal.fr

Thierry Mieze

Adjoint au Maire

Délégué au Tourisme

Président de l'Office de Tourisme de Levens

En 2014, la Maison du Portal consacre son programme au mouvement Récup'Art initié par Ambroise Monod. Plus de 6500 visiteurs ont ainsi pu découvrir cette démarche artistique qui peut être inscrite dans les initiatives de la COP21 ! (21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques).

Parmi les visiteurs, Robert Roux conseiller municipal de la ville de Nice, délégué à l'Art dans l'espace public et subdélégué aux musées. Inspiré par ce courant artistique, Robert Roux a présenté ce thème au concours 2015 de création ouvert aux agents de la ville de Nice.



Ambroise Monod et Robert Roux.

Ambroise Monod, invité par la ville de Nice a présidé le concours « rappelant qu'il s'agissait ... « des séquelles de l'exposition à la Maison du Portal de Levens ».

Jean-Pierre Augier, sculpteur et président de la Maison du Portal et Thierry Mieze ont assisté à la remise des prix dans le salon du Palais Corvési à Nice.



Piano à Levens invite Michael Levinas, pianiste considérable du monde musical.

Moment intense de bonheur partagé par les nombreux spectateurs de ce récital à la salle Fuon Pench.

Reconnu internationalement dans les domaines de la création et l'interprétation, le double profil de pianiste et de compositeur, confère à Michaël Levinas une singularité très remarquée au sein de la vie musicale française et internationale. Si son lien privilégié avec le répertoire classique et romantique allemand, fait de lui un « beethovenien » qui le situe dans la continuation de la grande lignée des pianistes du XX^e siècle, il a consacré plusieurs Cds à la musique française et au répertoire contemporain (Debussy, Messiaen, Ligeti, Boulez...).



L'ensemble de sa discographie se trouve chez Universal Musique, qui a souhaité marquer un temps fort de cette double carrière de Michael Levinas, celle de pianiste et de compositeur, en produisant un coffret intitulé « Double-Face » (2011), comportant des extraits de l'ensemble discographique.

Michael Levinas est professeur au CNSM de Paris et Membre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France.

Thierry Mieze
Adjoint au Maire
Délégué au Tourisme
Président de l'Office de Tourisme de Levens



Commémorations

Mercredi 11 Novembre 2015
«Commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre»

Merci aux petits Levensois et à leurs familles pour leur présence à cette cérémonie de commémoration ainsi qu'aux Scouts et Guides de France encadrés par Sarah !



Samedi 5 Décembre 2015
«Journée Nationale d'Hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie »



Hommage

Le lundi 16 novembre 2015 à 12h, après le terrible attentat qui a visé Paris, les Levensois sont venus rendre hommage aux victimes devant la plaque des Martyrs de la Résistance et à Plan du Var devant la gare.





Comme nos anciens l'ont fait, nous combattons.

Le Souvenir Français ne peut pas être en dehors de la mobilisation citoyenne.

Quelques mois après les attentats de janvier, ce 13 novembre 2015 la France est de nouveau lâchement frappée. Nous pensons que les mesures prises en ce début d'année, bien timides et vite oubliées avaient neutralisé ce terrorisme qui change de nature et de dimension faisant des centaines de victimes. C'est une attaque concertée, qui ne sera sans doute pas la dernière, qui est menée par des esprits simples où les graines du fanatisme ont poussé jusqu'à l'extrémisme et la barbarie.

Il s'agit bien d'une guerre qui nous est déclarée. Il nous appartient d'éradiquer ces actes criminels prémédités par des prêcheurs de l'intolérance et de l'obscurantisme. La France a réussi jusqu'à présent à assimiler des peuples divers par le partage des valeurs de la république, de la laïcité. Ces nouveaux barbares arriérés veulent nous soumettre à des valeurs d'un autre âge.

Comme nos anciens l'ont fait, nous combattons.

Le Souvenir Français ne peut pas être en dehors de la mobilisation citoyenne. Le deuil qui frappe nos concitoyens, nous frappe aussi directement. Le cœur de tous les adhérents du Souvenir Français saigne comme ceux des familles endeuillées. Lorsque la France est atteinte dans sa chair, le Souvenir Français est atteint dans sa raison d'être.

Il appartient donc à chaque compagnon du Souvenir Français et à chaque sympathisant d'exprimer sa volonté de résister à la barbarie.

Le Souvenir Français a mérité son nom depuis plus de 125 ans. Il doit le mériter toujours plus fortement.



Thierry Mieze,
Président du Comité du Souvenir Français
de Levens.

Information

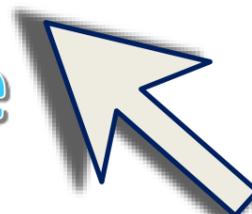
Vieillissant, le site internet de la Commune de Levens était devenu quasiment obsolète. Après une cure de jeunesse bien nécessaire, une nouvelle mouture est en ligne depuis le 4 janvier 2016.

La commune ne pouvait pas se permettre de voir son site ne pas évoluer. C'est pourquoi elle a lancé un chantier de refonte total de son site internet, tâche confié à Erige Baudoin de la SARL Audit-Web. Il s'est attelé à rendre l'outil plus esthétique mais surtout plus modulable.

Le nouveau site qui rassemble désormais les services de la Mairie et l'Office de Tourisme de Levens répond aux attentes : plus simple à administrer, les informations sont plus nombreuses et plus faciles à trouver pour le visiteur. Plus clair, plus complet, plus lisible. Vous pourrez créer votre espace personnel sur ce site afin de vous inscrire, si vous le souhaitez à la lettre d'information (newsletter).

Il est chapeautés par Alexandre Ametis, Chargé de communication de la Mairie et Manuel Maïcon, Responsable de l'Office de Tourisme qui participent à la vie et l'actualisation de l'outil, pour le plus grand confort de ses utilisateurs.

Le site internet fait peau neuve



Tout au long de son élaboration du site, l'objectif unique a été de proposer un site adapté au quotidien. Des blocs permettent d'accéder directement aux rubriques qui vous intéressent en cliquant sur les pictogrammes correspondants. Un clic sur la rubrique "agendas" et vous pouvez immédiatement voir tous les événements et manifestations qui ont lieu au sein de notre village. Bien entendu, l'adresse reste la même : www.levens.fr



Groupe « Levens pour tous »

Un quotidien à la dérive.

2015 restera comme une année tragique pour la France. L'année où, par deux fois dans notre pays, la barbarie, l'inculture et la haine ont fait couler le sang d'innocents, niant notre droit d'être libres et heureux. Devant des drames de cette ampleur il fallait rester uni, montrer notre cohésion, notre détermination. Cela fut fait. Magnifiquement.

Aujourd'hui, au regard de ces tragédies nos problèmes villageois semblent bien dérisoires. Que pèse le quotidien face à l'histoire ? La farce face à la tragédie ? On est tenté de dire : peu de chose. Sauf que l'émotion passée c'est toujours le quotidien qui l'emporte. Et notre quotidien à Levens, c'est-à-dire notre qualité de vie, notre environnement, se dégrade inexorablement.

Le bitume ronge les grands prés -zone naturel- route de Duranus les immeubles colonisent le vallon en attendant d'envahir le quartier des traverses et plus tard, peut-être, l'Orte, terre agricole. Les bétonneuses tournent à plein et notre maire affiche à la télévision sa superbe de « maire bâtisseur » incarnation croit-il, du dynamisme économique et de l'esprit d'entreprise.

La réalité est légèrement différente. Le dynamisme de M. Véran est surtout électoral et consiste, années après années, à cacher derrière des programmes d'ampleur les carences et les égarements de sa gestion.

En 2008 la construction d'un parking sur le socle du village à voulu faire oublier les immeubles qu'il projetait d'y construire. Coût, 4 millions d'euros.

En 2014 c'est le gymnase du Rivet qui a eu mission d'envoyer aux oubliettes 20 ans de promesses non tenues. Coût, 4 millions d'euros.

Si en 2008 le passage à la communauté urbaine avait permis de transférer le financement du parking sur le budget de Nice Côte d'Azur cette fois ce sera bien aux Levensois de payer le prix fort et d'assumer une dette par habitant déjà deux fois et demi plus élevée que la moyenne nationale ! Avec des emprunts à quarante ans le quotidien va paraître bien long...

Comme décor de nos fêtes de fin d'année M. Véran avait fait s'échouer sur la place principale de notre village un morceau de banquise. Beau symbole quand on sait que les deux mots le plus souvent associés à celui de banquise sont : dérive et débâcle.

LE PETIT MANUEL

de savoir vivre
ENSEMBLE

RESPECT CIVISME
ENTENTE SECURITE

Ma liberté s'arrête
où commence celle des autres



Ma liberté s'arrête où commence celle des autres

Ce petit manuel n'a pas la prétention de résoudre les problèmes consécutifs aux actes irresponsables ou malveillants.

Il s'agit de rappeler les règles de base indispensables pour vivre mieux ensemble.

Mieux vivre ensemble dépend de quelques facteurs humains et relationnels qui favorisent un sentiment de bien-être et de sécurité.

Lorsque certains oublient ces règles, les effets pèsent sur la Collectivité.

Les actes de négligence sont perçus comme un manque de respect à l'égard de tous. Certains sont commis par inadvertance, d'autres par facilité, d'autres de façon volontaire.

Nous vous proposons quelques petits et grands principes à adopter pour que Levens reste synonyme de mieux vivre ensemble.

SOMMAIRE

Cadre de vie

Bruit

Sécurité routière

Civilité, voisinage

MAIRIE DE LEVENS
POLICE MUNICIPALE
GENDARMERIE

04 93 91 61 16
04 93 91 61 23
04 93 79 70 10

Cadre de vie



Mon village n'est pas une poubelle

De nombreux points de dépôts des ordures ménagères ont été implantés sur le territoire de la Commune. Ils vous permettent de trier vos emballages, vous êtes le 1^{er} maillon d'une chaîne d'acteurs qui travaillent pour notre environnement.

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie, celle-ci est gratuite pour les particuliers.

Jours et heures
d'ouvertures :
lundi, mardi, jeudi,
vendredi et samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 04 97 00 04 45

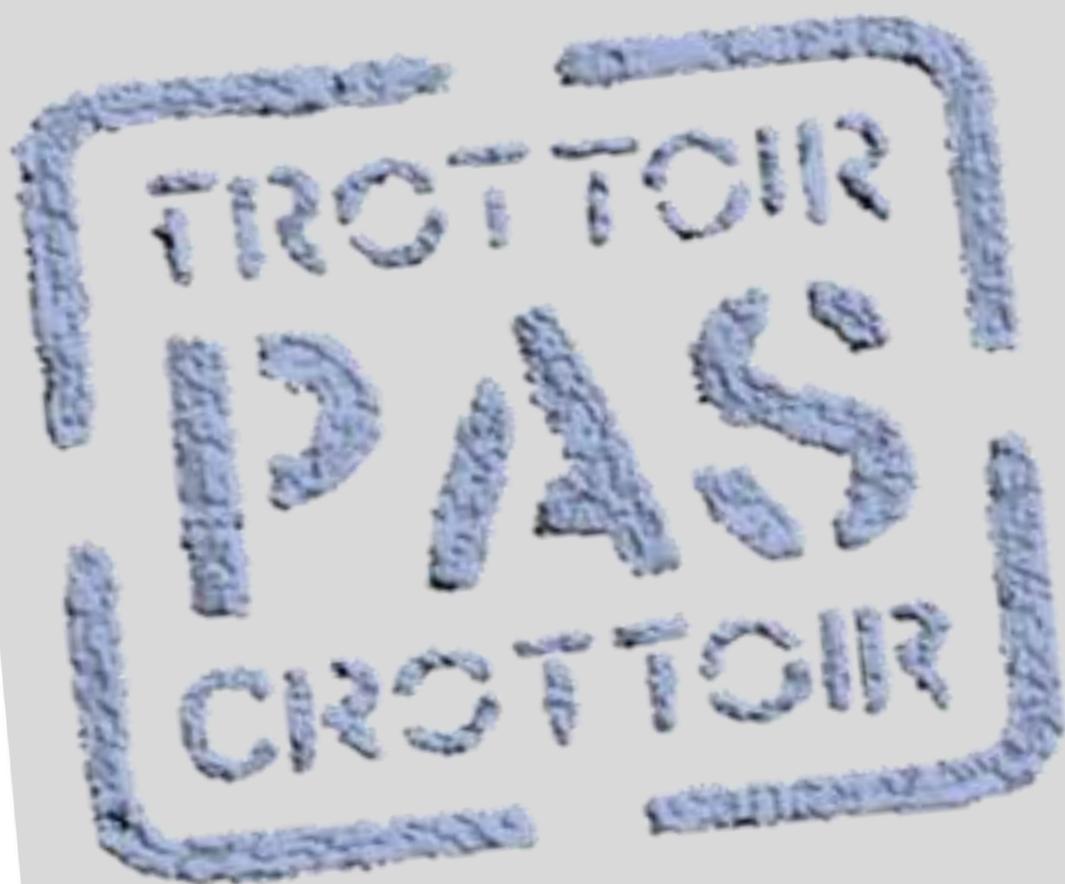
Pour les Encombrants :
Collecte le 1^{er} mercredi du
mois
Tél : 04 97 20 19 01



Allo Mairies 39 06 est le numéro de téléphone qui :

- Répond à toutes vos questions
- Déclenche l'intervention des services techniques afin de résoudre les problèmes rencontrés pour la collecte des déchets, la propreté, la voirie, l'éclairage et l'assainissement sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Cadre de vie



**POUR UNE
MEILLEURE HYGIENE
DES ESPACES**

**Nul ne doit laisser les déjections de son animal nuire à la propreté de notre village.
La voie publique ainsi que les espaces verts ne sont pas des crottoirs.**

Moi, je respecte mon village



Cadre de vie

Les espaces verts



De nombreux efforts ont été faits pour fleurir notre cadre de vie.
Cela a un coût. Ces espaces verts ne sont pas des pépinières.

Il est interdit de s'y servir.



Balayer devant chez soi

Une pratique qui se perd !!

Un coup de balai en attendant le passage des services municipaux est conseillé, la collectivité ne peut intervenir dans tous les quartiers en même temps.



La sécurité

Levez le pied

La vitesse est limitée à Levens comme ailleurs. Elle est limitée à 50 km/h, parfois moins dans les zones sensibles, abords des écoles, zone dangereuse...

La vitesse limitée n'est pas la vitesse à atteindre mais la vitesse maximale.



Le stationnement

Tout stationnement qui oblige les piétons à marcher sur la route est gênant. Il l'est particulièrement aux abords des écoles. Pensez à nos enfants. Le stationnement dans le périmètre de la zone piétonne est réglementé. Les places matérialisées au sol sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Veuillez les laisser libres.



Le débroussaillage



DEBROUSSAILLER C'EST PRESERVER LA NATURE !!

La commune de Levens rappelle aux habitants concernés la nécessité de débroussailler les terrains.

Cette action obligatoire fait l'objet d'une législation très stricte dont l'unique but est de protéger les personnes et les biens.

La pire des sanctions reste le feu donc n'attendez plus, débroussailliez !



Civilité

L'affichage

De nombreux panneaux d'affichage ont été mis à la disposition du monde associatif mais aussi des particuliers afin de proscrire l'affichage sauvage qui salit notre village.

Un affichage de qualité attire l'attention du public que vous ciblez. Ne vous privez pas de cet outil.

Le bruit

Le bruit ne doit pas par sa durée, sa répétition, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Pour les travaux de bricolage, de jardinage, une tolérance existe sur les horaires suivants:

Jours ouvrables	de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés	de 10h à 12h



La courtoisie

Elle passe par une attention aux diverses nuisances que chacun peut provoquer, la plupart du temps sans intention.

Le chien qui aboie, le bruit de la tondeuse, la fumée de barbecue, etc... sont autant de troubles pour le voisinage.

PENSEZ A VOS VOISINS, ILS PENSERONT A VOUS.



**La courtoisie
Ça fait du bien!**



LE PETIT MANUEL

de savoir vivre
ENSEMBLE

OFFERT
par la Commune de Levens



MAIRIE DE LEVENS
1, Place de la République 06670 LEVENS
Tel 04 93 91 61 16 – Fax 04 93 91 61 17
INFOGRAPHIE: MAIRIE DE LEVENS SERVICE COMMUNICATION



A venir



CONCERT

Dimanche 24 janvier 2016
à 16 h 00
Eglise de Saint-Antonin Levens.

Johanna SOLBÈS, harpe
Marie-Gabrielle LEPAGE, flûte

G. Gershwin, A. Piazzola,
P. Tchaïkovsky

Agenda paroissial

Vendredi 22 janvier 2016: Fête de la St Vincent

- Messe à 15 en l'église St Antoine de Siga
suivie de la galette des rois offerte par le Cercle Républicain de St Antoine

Samedi 23 janvier: Catéchisme des enfants toute la journée et messe anticipée.

6 février 2016: Catéchisme enfants et messe

Samedi 19 mars: Catéchisme enfants

Dimanche 20 mars: Les rameaux

- 10 h 45 bénédiction des rameaux à la chapelle des pénitents blancs
suivie de la montée à l'église St Antonin
- 11 h Grand messe en l'église St Antonin

Lundi 21 mars: messe chrismale à 19 h en l'église Ste Réparate en présence de tous les prêtres.

Jeudi saint: la Sainte Cène

- Messe à 19 h en l'église St Antonin

Dimanche 27 mars: Pâques Messe solennelle en l'église St Antonin

Samedi 23 avril 2016: Catéchisme et messe anticipée

Dimanche 1^{er} mai: St Joseph

- Messe en la chapelle Saint Joseph à Porte Rouge à 9 h 30

Samedi 21 mai: Catéchisme

Dimanche 29 mai: Communions à Levens

- Départ à 11 h 45 devant la chapelle des pénitents blancs

Lundi 13 juin: Fête de la Saint Vincent à Saint Antoine de Siga, messe à 17 h 30

L'AMSL VTT Levens, en partenariat avec l'US Cagnes
le 10ème édition du

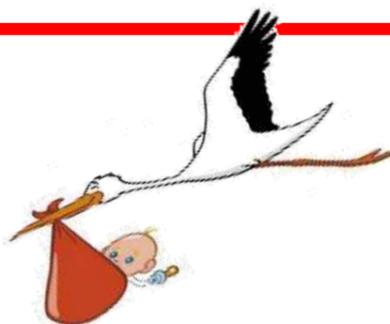
Rallye d'Hiver 2016

le dimanche 31 janvier 2016

Savoir +: www.amslvttlevens.fr



DIMANCHE 13 MARS 2016



Naissances:

Maëline BRAHIM le 29 juillet, Maëly FERNANDEZ, Léana ALCAMO le 1^{er} septembre, Anna GERMINARIO le 1^{er} octobre, Jade BOUVIER le 4 octobre, Chloé PADE le 10 octobre, Lily-Rose ECHAROUX le 9 octobre, Theodor GEORGES le 13 octobre, Youssef WAOUAJRA le 15 octobre, Lauryna GRAS le 24 octobre, Lisa CAFFET le 5 novembre, Nolan BATY le 11 novembre, Loam PARMENTELOT MEYNIAL le 14 novembre, Thao RUBAN le 12 novembre, Ambre VIAZZI CLOTE le 16 novembre, Theodore FRANQUIN le 2 décembre, Lycia VARLET le 1^{er} décembre, Lucie BERTHOU le 13 décembre, Maylan VAN DER VLIET le 21 décembre.

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

Mariages:

M. et MME DEGRANDI

Samedi 5 septembre 2015



M. et MME ALLOUCHE

Samedi 24 octobre 2015



- ✓ le 12 septembre, Mlle BLERY Stéphanie et M BOVIS Paul
- ✓ le 3 octobre, Mlle BAYOL Aurore et M CALLENS Quentin



Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

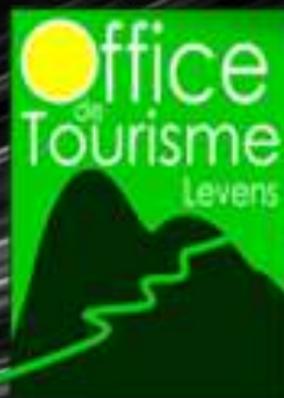
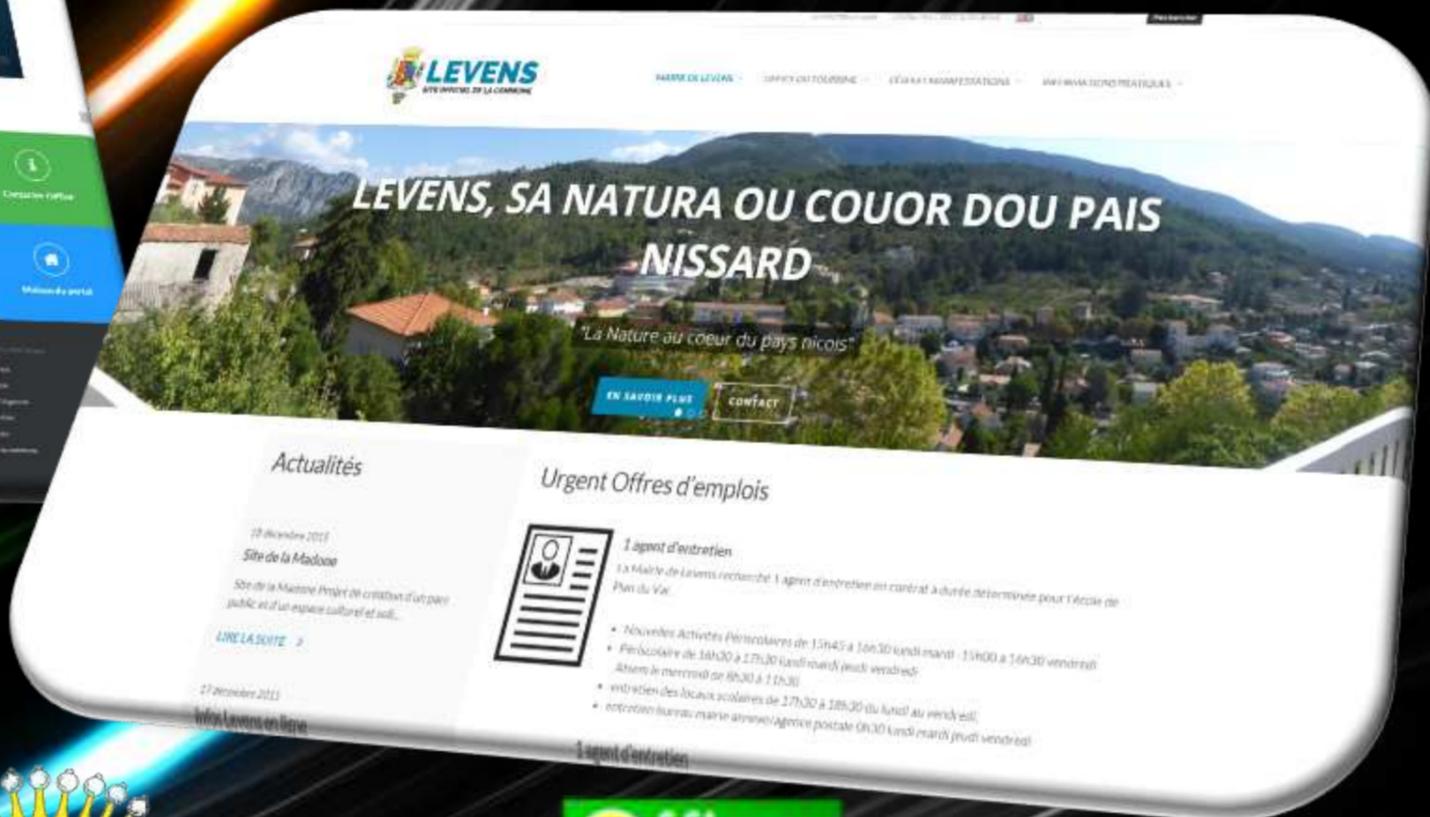
Décès:

Le 21 septembre Laurent GUIDO, Denise ALLISIARDI, le 27 septembre Guy CUCCHI, le 30 septembre Bernard MILLET, le 5 octobre Eliane NAHON, le 6 octobre Louis BENEVENTI, le 14 octobre José MICHEL, le 19 octobre Isabelle MAES, le 20 octobre Marthe PIGNON, le 21 octobre Adrienne BOIN, le 30 octobre Suzanne MAZÉ, le 3 novembre Roger BERTERENT, le 6 novembre Yvonne MIGNOT, Mireille BELVÉZÉ, le 9 novembre Gérard JEANGUYOT, le 13 novembre MOKTAR BOUZNAD, le 14 novembre Mickaël ECHAROUX, le 28 novembre Elisabeth BUISSON, le 6 décembre Huguette ZURLINDEN, Pierrette dite Nicole DAISSEMIN, le 22 décembre Marie BLANCO

Nos condoléances émues aux familles

Le site internet de la Commune

fait peau neuve...



La Commune de Levens plus proche de vous:

www.levens.fr



facebook

Commune De Levens
Office de Tourisme de Levens



@ Village de Levens
@OT Levens

Infos
légalés

Infos Levens est édité par la Mairie de Levens tél : 04 93 91 61 16

Directeur de la publication : Antoine VERAN.

Rédaction : Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Thierry MIEZE, Ghislaine BICINI, Ghislaine ERNST, Patrice MIRAGLIA, Jeanine PLANEL, Alexandre AMETIS, Levens pour tous, Vivre Levens.

Photos : Mairie de Levens Communication, Club Photo AMSL, Ghislaine BICINI, Thierry MIEZE, Mme DUPLANTIER, Cédric PALLINI, Laurie RAVARY, Nadine LIMA, François MAUREL, Nathalie ALTAVILLA

N° ISSN :1274-7823. Dépôt légal à la parution